

« **FO « SERVICES PUBLICS-SANTE » DANS L’ACTION !** »

DEFICITS PUBLICS : LE GOUVERNEMENT APPELLE LES COLLECTIVITES A L’AIDE POUR REDUIRE LES DEFICITS PUBLICS

Comment faire bonne figure avec un déficit budgétaire record de 8,2 % du PIB en 2010, alors qu’il était de 3,4 % en 2008 ?

Nicolas Sarkozy s’est tout simplement arrangé pour que les collectivités territoriales soient « associées » à la conférence sur les déficits publics du 27 janvier dernier afin de « réaliser un diagnostic partagé ». Une façon même plus détournée de les rendre responsables du déficit de la France et de sa politique du « portefeuille troué ». Faut-il le rappeler : dans un contexte de crise économique, le budget de l’Elysée connaît en 2009 une hausse de près de 11,4 % par rapport au budget prévisionnel !

La volonté d’étendre la Révision Générale des Politiques Publiques aux collectivités va produire des effets désastreux sur les équilibres budgétaires et au final, sur la vie quotidienne de tous les Français, usagers des services publics. Après les transferts de compétences, les dépenses liées ont augmenté plus vite que la prévision, et les concours de l’Etat n’ont pas été ajustés.

Aujourd’hui, la suppression de la taxe professionnelle crée une réelle incertitude en termes de recettes à partir de 2011, puisque la garantie de ressources équivalentes n’est prévue que pour 2010.

Sous cette pression financière, les budgets locaux sont aujourd’hui bouclés tant bien que mal, souvent en baisse ou avec des équilibres fragiles. Les effets commencent à se faire ressentir sur le fonctionnement interne des collectivités et impactent notamment leur gestion des ressources humaines : restriction des recrutements, mutualisation des services, remplacements non systématiques, privatisations de services... Et qu’en sera-t-il de l’avenir des salaires dans la fonction publique ?

Cette conférence sur les déficits publics n’est que le commencement d’un long bras de fer puisque est annoncé un second rendez-vous en avril sur « les règles à fixer pour dépenser moins ».

FO « services publics-santé » reste dubitatif à l’égard de l’argumentaire du chef de l’Etat et sur la crédibilité de la France quant à son engagement à réduire d’ici à 2013 le déficit public de presque trois fois supérieur au seuil fixé par le Traité de Maastricht ! Comment l’Etat compte-t-il y parvenir ?

Nous rappelons qu'au troisième trimestre 2009, l'Etat et ses administrations étaient responsables de plus de 87 % de la dette publique, contre 9,71 % pour les collectivités territoriales et 3,26 % pour les organismes de sécurité sociale.

Nous ne cesserons jamais de rappeler que les collectivités représentent 73 % des investissements publics et seulement 10% des déficits.

À l'heure où sonne la fin des recettes dynamiques pour les collectivités territoriales, FO « services publics-santé » ne restera pas passif !

Paris, le 2 février 2010

Contact presse : Didier PIROT - 06 20 77 49 38 - didier.pirot@fosps.com